



DATE DE PUBLICATION : 8 mars 2023

Le directeur départemental en Charente-Maritime

Délégation de signature donnée par le directeur départemental en Charente-Maritime à la cheffe du service des Entreprises à la succursale de La Rochelle

Vu la délégation de signature donnée par M. Hervé GONSARD, directeur général des Services à l'économie et du Réseau, à M. Denis LAURETOU, directeur régional en Nouvelle-Aquitaine, le 1^{er} mars 2023.

Vu la délégation de signature donnée par M. Denis LAURETOU, directeur régional en Nouvelle-Aquitaine, à M. Thierry BLOT, directeur départemental en Charente-Maritime, le 1^{er} mars 2023.

Délégation permanente est donnée à Mme Christine OTTINI, Cheffe du service des Entreprises à la succursale de La Rochelle et, en cas d'absence ou d'empêchement à des assistants, placés sous son autorité et dans la limite des attributions de ces derniers, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice des activités de la succursale de La Rochelle. Mme Christine OTTINI reçoit notamment délégation à l'effet de coter les entreprises et les dirigeants d'entreprises de la zone de compétence de la succursale de La Rochelle, à l'exception des groupes relevant de la délégation de la succursale régionale.

Fait à La Rochelle,
Le 1^{er} mars 2023

Thierry BLOT
directeur départemental -
Charente-Maritime